3 LA MARE DE MIRANDE

11 km	2h45	D +135m	Facile	Bleu

! Risques d'inondations entre 12 et 13 .

D Description sens horaire. Quitter le bourg par la D108 sur 500m direction **Mirande**, tourner à gauche sur la D 412 et à 100 m tourner à gauche vers le **Mas**.

10 En bas du village, tourner à droite.

11 Tourner à gauche et continuer sur le chemin blanc jusqu'aux **Sudras**.

12 Au carrefour tourner à droite et parcourir environ 1 km essentiellement en sous bois.

13 Traverser la **D 412** et prendre le chemin en face.

14 Continuer toujours tout droit.

15 Le chemin tourne à gauche puis reprend la direction initiale.

16 À l'entrée du village de la **Garenne**, tourner à droite et continuer le chemin qui traverse les champs.

17 Tourner à gauche puis à droite, entrer dans le village de **Mirande**. Au carrefour avec la **route principale** de Mirande, tourner à gauche puis prendre la première route à droite et 50 m après tourner à droite.

18 **Mare de Mirande** : contourner la mare et tourner gauche direction la Faye, passer dans le village de la **Faye**.

19 À la **D 108**, jonction avec le circuit 2, tourner à gauche environ 200 m après et atteindre **Coudour** environ 1 km après.

20 Traverser **Coudour**.

21 Quitter le circuit 2 en prenant un chemin à droite.

8 Rejoindre les circuits 2 et 3 et descendre vers **Vouzan**.

Variantes : En pointillés sur la carte
Il s'agit de liaisons balisées en bleu et qui empruntent en partie l'ancienne voie romaine Angoulème – Marthon. Elles permettent par exemple de ramener le parcours 3 à 7,8 km et le 2 à 7,2 km.

Points d'intérêt :
Le hameau de Coudour 20 et son ancienne chapelle, le domaine de la Faye et ses élevages de sangliers et de faisans.
Le hameau du Mas, le vieux village de Mirande, et sa mare.

VOUZAN

La paroisse était jusqu'au XVIIIème siècle, le siège d'un archiprêtré. Elle comptait encore près de mille habitants en 1850. Au Moyen-Âge, les châtelains de Vouzan, vassaux du seigneur de Marthon, possédaient deux châteaux : l'un situé au bourg de la paroisse, l'autre à la Bergerie. Ce dernier n'est plus qu'un amas de ruines. Le premier en revanche, bâti en belle pierre, se dresse fièrement au sommet du «Vieux Vouzan» (propriété privée, on ne visite pas). Le château auquel on accède par un magnifique portail fortifié, est entouré d'un mur d'enceinte dans lequel viennent s'insérer les restes de l'ancienne église paroissiale. Détruite au moment des guerres de religion, elle fut reconstruite plus petite vers 1620 (privée). Derrière se trouvent les vestiges d'un cimetière mérovingien (privé).

En 1905, le nouveau bourg s'implante un peu plus loin, inaugurant nouvelles mairie et église (voir fresques du XXème).

La fontaine, don de la famille SAUZET en 1930, amène l'eau par une canalisation de 980 mètres et est ornée d'un génie, œuvre du sculpteur Émile PEYRONNET.

Autre lieu symbolique, la Mare de Mirande. Elle a été creusée au XV ème siècle à la suite de l'incendie du château de Mirande pour pallier au manque d'eau dans le village et a bénéficié de l'opération «Réhabilitation du petit patrimoine» lancée par la Communauté de Communes. Elle est au centre du village.

ACCÈS : 17 km est / sud est d'Angoulême
Sortie Angoulème D 939 Périgueux, à la sortie de Sainte Catherine, prendre D 4 direction Bouëx. Aux Grands Moulins, tourner à droite D 25 direction Sers. A la sortie de Sers, prendre à gauche D 108 direction Vouzan situé à 2 km
1 2 3 Coordonnées départ : N 45° 36' 8,5" - E 0° 21' 18,5".

POUR RANDONNER FACILE

Les circuits empruntent parfois des chemins privés. Merci de ne pas vous écarter des sentiers balisés. Vous traversez parfois des zones protégées Natura 2000 ou ZNIEFF. Pensez à emporter vos détritus.
Respectez la faune et la flore, l'élevage et les cultures.
Ne pas faire de feu. Ne pas camper.
Évitez toutes dégradations des chemins et des abords.
Maintenez les chiens en laisse.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Vouzan
05 45 24 90 78

Randonneurs de la Vallée de l'Échelle :
05 45 67 83 37

www.randonneurs-vallee-echelle.fr

Promenons - nous

à Vouzan

Fiche N° 10 GA édition 2017

LE LAC DE L'ÉPIGIER
2 h 20 9,5 km
MATIGNON
3 h 20 9,5 km
LA MARE DE MIRANDE
2 h 45 11 km

RANDONNEURS Vallée de l'Échelle — Vouzan — FFRandonnée Association affiliée

Version téléchargement 02/08/2019

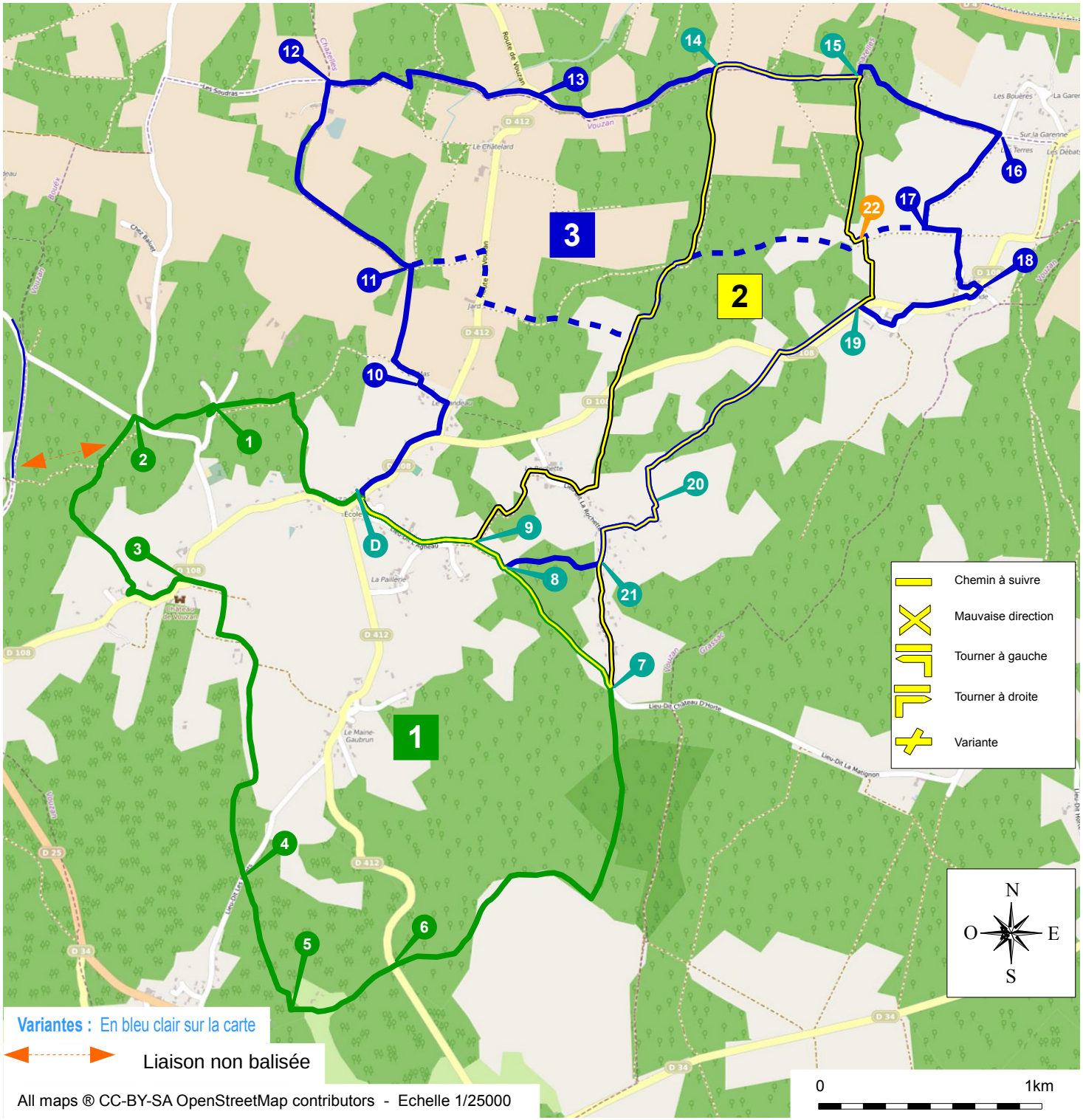

Variantes : En bleu clair sur la carte

Liaison non balisée

All maps ® CC-BY-SA OpenStreetMap contributors - Echelle 1/25000

1 LE LAC DE L'ÉPIGIER

9,5 km | 2h20 | D +130m | Facile | Vert

D Description sens inverse horaire. Direction V**ieux Vouzan**, prendre le premier chemin à droite. Traverser le bois. Laisser un chemin sur la droite et continuer jusqu'à la petite route.

1 Suivre la **route à droite** sur 50 m et prendre le **chemin à gauche** jusqu'à la route de Vouzan à Bouëx.

2 Suivre la route à droite sur 100 m et prendre le chemin à gauche. Continuer tout droit. À une fourche, suivre le chemin de gauche. À **Laussagne**, vue sur le **Vieux Vouzan** avant de rejoindre la **D 108** que vous prenez sur la gauche.

3 Traverser **Vieux Vouzan**. À sa sortie, faire un aller et retour pour voir le **lavoir à gauche**. Reprendre la direction de **Beauregard** au pied du château. Quitter le chemin blanc en bas et tourner à droite.

4 Traverser la route de **Maison Neuve** au **Maine Gaubrun**.

5 À la sortie du chemin, prendre la route des **Tourniers** vers la gauche. Continuer tout droit jusqu'à la **D 412** que vous traversez.

6 Suivre le chemin pendant environ 600 m et prendre à droite le long d'une clôture. La suivre pendant environ 500m.

7 À la route de **Matignon**, jonction avec le parcours 2 , prendre à gauche le chemin qui descend.

8 Avant **l'Agneau**, descendre vers le bourg.

9 Continuer vers le bourg.

Points d'intérêt :
Le village de l'Agneau, les bois de châtaigniers, le Vieux Vouzan avec son château des 12ème et 13ème siècles (privé, ne se visite pas). La fontaine du Marais et son lavoir. La fontaine du nouveau bourg.

2 MATIGNON

9,5 km | 2h20 | D +130m | Facile | Jaune

D Description sens horaire : prendre la route de **l'Agneau**, laisser le village sur la droite, longer une belle propriété et continuer le chemin en face.

9 Peu après, tourner à gauche. À **la Rochette**, suivre la route vers la droite sur 200m et tourner à gauche. Continuer sur 500m et traverser la **D108**. Prendre le chemin en face tout droit sur 1,5 km.

14 Tourner à droite et suivre cette direction environ 600 m.

15 Tourner à droite en laissant le chemin sur la gauche.

22 À l'intersection, tourner à gauche puis à droite, rejoindre la **D108** à **la Faisanderie** et tourner à droite.

19 Suivre la route jusqu'au virage et tourner à gauche avant les noyers. Traverser le bois, aller à **Coudour** (1,3 km) et le traverser.

20 Suivre la route vers la gauche sur 600 m.

21 Continuer tout droit puis traverser **Chez Matignon**.

7 Tourner à droite puis **retour au bourg** comme le parcours 1 .

Points d'intérêt : Le village de l'Agneau.
Vestiges d'une ancienne chapelle à Coudour 20 , le domaine de la Faye.